



HAL
open science

Les formes numériques de mobilisation dans des situations postautoritaires. Cas de “ l’affaire Éva ” au Cameroun

Simon Ngono

► **To cite this version:**

Simon Ngono. Les formes numériques de mobilisation dans des situations postautoritaires. Cas de “ l’affaire Éva ” au Cameroun. RESEAUX SOCIAUX, TRACES NUMERIQUES, COMMUNICATION ELECTRONIQUE, Jun 2018, Le Havre, France. hal-01841088

HAL Id: hal-01841088

<https://hal.science/hal-01841088>

Submitted on 13 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les formes numériques de mobilisation dans des situations postautoritaires. Cas de la mobilisation des camerounais autour de l'affaire « l'affaire Éva »

Simon NGONO

Université Grenoble Alpes/GRESEC

France

Introduction

Entre juin 2015 et décembre 2016, le Cameroun a connu une série de scandales se traduisant par des disparitions, enlèvements et assassinats d'enfants à l'instar d'Éva, fillette de deux ans tuée et décapitée à Douala. Au cours de la période indiquée, près de soixante enfants ont disparu dans le pays. Toutes ces violations extrêmes des droits humains des couches sociales vulnérables (enfants de 2 à 5 ans ; filles âgées de 12 à 20 ans) n'ont guère ému les membres du gouvernement qui sont restés passifs face à de tels faits.

Au Cameroun, les médias classiques (radio, télévision, presse écrite) font toujours l'objet d'un contrôle constant et permanent de la part du pouvoir (Ngonu, 2016). Les initiatives de protestation sont généralement réprimées et la société civile reste faible. Car, en dépit des déclarations faisant état d'une société démocratique en transition (Eboussi Boulaga, 1997), celle-ci reste inféodée au pouvoir politique en place.

Face à cela, le cyberspace est apparu comme lieu propice à la mobilisation collective, contre ce que les Camerounais ont fini par considérer comme des pratiques de sectes et des loges dans le pays (Ateba Eyene, 2012).

Partant de « l'affaire Éva », cette recherche a voulu savoir quels rôles ont joué les réseaux sociaux numériques, notamment *Facebook*, dans les processus de mobilisation des camerounais en rapport avec ladite « affaire » ? De quoi étaient constitués les formes numériques de mobilisation ?

Notre hypothèse est que les réseaux sociaux numériques, à l'instar de *Facebook* dans notre cas, tendent à changer le rapport aux pratiques de mobilisation collective des individus en situation postautoritaire.

Le concept de mobilisation est à appréhender comme « un processus par lequel des acteurs sociaux s'engagent ensemble à trouver des solutions et à agir collectivement par rapport à ce qui les préoccupe, [ou ce qui survient dans leur environnement], ce qui a des effets non seulement sur le plan structurel, mais aussi sur le plan personnel » (Racine, 2010, 22). Selon Sonia Racine (2010), le processus de mobilisation peut être enclenché « soit [par] un acteur collectif (Nous) et une action collective (projet commun) dans la perspective d'un changement » (Racine, 2010, 22).

Cette recherche s'inscrit dans le cadre des études sur les usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'usage sera pris ici au sens d'Emmanuel Béché (2014), qui l'appréhende comme regroupant des tâches, des actions et activités qui sont effectivement réalisées à travers les réseaux sociaux numériques. Que ce soit les *usages* ou les *pratiques*, la combinaison de ces concepts se rapporte aux modalités de détournement des principes d'utilisation d'un dispositif technique par les individus (De Certeau, 1990). Le positionnement théorique se situe « à équidistance de tout déterminisme », technique comme social, ainsi que nous l'enseignent les Sciences de l'information et de la communication (Cabedoche, 2013).

Selon Marie-Emmanuelle Pommerolle (Pommerolle, 2008) « l'expression de contexte postautoritaire ne doit pas être comprise comme une catégorie définitive mais comme la caractérisation temporaire d'un ensemble d'interactions entre les acteurs (potentiellement) mobilisés

et les autorités » (Pommerolle, 2008, 76). L'auteure précise que le « qualificatif de postautoritaire permet de désigner une situation dans laquelle les limitations juridiques du pluralisme ont été supprimées (fin du parti unique, liberté d'expression recouvrée, etc.), mais où d'autres moyens plus informels de limiter le pluralisme, comme la violence, demeurent des ressorts cruciaux de la domination politique » (Pommerolle, 2008, 76).

Sur le plan de la démarche méthodologique, nous avons, entre janvier et février 2016, administré un questionnaire à 22 personnes (11 hommes et 11 femmes, de 22 à 34 ans) et ayant eu vent de « l'affaire Éva ». Les données ont été principalement recueillies à Douala, ville qui a enregistré le plus grans nombre de cas d'enfants disparus (plus de quarante sur la soixantaine disparu). Nous avons également procédé à l'analyse des traces numériques (commentaires et publications des internautes) que nous nous sommes contentés de relever. Pour ce faire, trois groupes *Facebook* ont été retenus, à savoir : *Le Cameroun c'est le Cameroun* ; *Culture Ebène* et *Le Cameroun est formidable vivons seulement*. Suite à la « fouille » informatique effectuée à partir du mot clé « Éva » et des expressions « crimes rituels », « affaire Éva », nous avons recueilli 9.593 publications. Soit 5.957 pour la page *Le Cameroun c'est le Cameroun* ; 589 pour *Culture Ebène* et 3.047 pour *Le Cameroun est formidable vivons seulement*. Par ailleurs, l'analyse de discours a été mobilisée dans le cadre de ce travail. Nous nous sommes intéressés aux prises de position (Keller et al., 2006) contenues dans les échanges des internautes dans les pages *Facebook*, aux modes d'énonciation et aux jugements de valeurs.

Les réseaux socionumériques comme espace de la mobilisation des camerounais

Rappelons d'emblée que la mobilisation relève d'un acte d'engagement, qui peut revêtir plusieurs formes (symboliques, par exemple). Sa portée dépend des moyens mis en œuvre et du lieu où elle s'exerce. Cela renvoie ici à la théorie de l'engagement, dont parle Nicole d'Almeida (d'Almeida, 2007). De nos jours, Internet constitue le lieu d'exercice de la mobilisation en faveur ou contre une cause.

Dans certains de ses travaux, Fabien Granjon (2017) souligne que « la conflictualité sociale s'appuie sur des « armes matérielles » au nombre desquelles les TIC ont très souvent joué un rôle central » (Granjon, 2017, 13).

Au Cameroun, compte du contexte socio-politique de type autoritaire, c'est grâce aux réseaux sociaux numériques (notamment *Facebook*) que la mobilisation autour de « l'affaire Éva » s'est structurée. Parler de mobilisation numérique suppose au préalable de questionner le moyen par lequel les individus se sont informés ou ont eu l'information relative à une cause précise. Nos enquêtes révèlent 15 affirment avoir été informées de cette « affaire » à travers les réseaux sociaux, et majoritairement via *Facebook*. Les autres catégories de personnes ont avoué avoir été informées par des amis (5), et les témoins (2). Les réseaux socionumériques apparaissent ici comme une source d'information primordiale auprès des 18-34 ans, du moins, si l'on considère notre échantillon en tant qu'indice représentatif. Cela peut se comprendre dans la mesure où les médias classiques peuvent bénéficier d'un contrôle étatique comme cela est le cas dans le contexte camerounais, situation qu'après Lofti Madani (1996) et Bertrand Cabedoche (2005), qualifient d' « extranéité ».

Par ailleurs, le réseau social *Facebook* apparaît aussi comme un espace de mobilisation. Sur la question de *Facebook* comme moyen de mobilisation, près de 80 % l'affirment, alors qu'ils sont 20 % à penser qu'ils ne se seraient mobilisés sans *Facebook*. Ils sont aussi très peu pour qui la mobilisation serait restée la même (soit 6 contre 16), sans qui la mobilisation n'aurait pas été importante. Sans souscrire à un quelconque déterminisme technologique à propos duquel Bertrand Cabedoche (Cabedoche, 2013 ; 2015) recommande de se méfier, nous voulons reconnaître les facilités qu'offrent les plateformes Internet. Celles-ci ne font certes pas la mobilisation mais peuvent permettre de l'entretenir, surtout dans des contextes politiques autoritaires.

Au cours de nos enquêtes, un intérêt particulier a été porté aux moyens par lesquels les internautes se sont informés. Le réseau social Facebook s'avère être le moyen par lequel les internautes ont été majoritairement informés concernant « l'affaire Éva ». Soient 16 répondants sur les 22. Mais ce résultat est à nuancer, s'il est pris en compte le fait que la

population étudiée est jeune et que la plupart d'entre eux sont régulièrement connectés aux réseaux sociaux numériques. Au-delà, le constat montre aussi la place des TIC dans les interactions sociales actuellement. En se référant à *Facebook* pour s'informer, prendre des nouvelles, les individus préparent d'une façon ou d'une autre une sorte de mobilisation, même si le chemin peut encore être loin de l'information à l'implication, comme l'ont montré les auteurs (Cohen, 2001 ; Cabedoche, 2003). L'information apparaît ici comme élément capital et à partir duquel vont s'articuler, potentiellement, les actions de mobilisation.

Les pratiques et enjeux de mobilisation en ligne des camerounais en rapport avec « l'affaire Éva »

Des pratiques et actions de mobilisation variées

Les résultats collectés démontrent que la première action, menée par des Camerounais autour de « l'affaire Éva », a été la diffusion de la photo de la malheureuse victime sur les réseaux sociaux numériques et notamment sur *Facebook*, permettant de la sortir de l'anonymat et la faire connaître au grand public. Le cas a déjà été avéré dans la publicisation donnée par les télévisions et journaux transnationaux lors du suicide protestataire par immolation du jeune Mohamed Bouazizi, parmi les événements déclencheurs du « printemps arabe » en Tunisie. Ce qui fait aussi la spécificité d'Internet, c'est son caractère viral et la possibilité qu'il a de toucher un large public. Précisons tout de même que la photo diffusée sur les « murs » des internautes était celle publiée lors de la disparition de la jeune Éva quelques jours avant. D'autres photos présentées étaient celles du lieu où son corps sans vie avait été découvert au quartier Bepanda Missokè, à Douala.

La deuxième action menée par les internautes camerounais est celle qui a consisté à changer les photos de profil. En effet, dès le déclenchement de cette « affaire », nous avons constaté que de nombreux internautes avaient changé leur photo de profil Facebook, en mettant plutôt celle d'Éva. Une pratique que l'on pourrait qualifier de marketing de « l'attention numérique ».

La troisième action a été classique pour les utilisateurs de réseaux sociaux numériques : partager, liker, commenter. Des actions de partage sont à mettre en avant ici. Ainsi, nous avons pu comptabiliser plus de 1 000 partages au cours de la période étudiée. La plupart de personnes (15/22) ayant répondu au questionnaire avoue avoir contribué au partage d'informations relatives à « l'affaire Éva ». 15 d'entre eux ont, soit partagé des informations, soit émis un commentaire. Alors que les 7 autres sont restés inactifs. C'est-à-dire n'ont mené aucune action précise, bien qu'ils étaient au courant de ladite « affaire ».

La quatrième action a consisté en la création d'une page *Facebook*, dénommée « La marche pour Éva ». Celle-ci fait suite aux différentes initiatives, en hommage à la fillette disparue et au soutien à sa famille. La particularité des groupes *Facebook*, c'est d'arriver à construire une sorte de communauté, activée par la prise de conscience narcissique par l'internaute de son rôle potentiel de *community manager*, capable de drainer une identité commune à partir de laquelle d'autres personnes peuvent s'identifier. Dans le cadre de « l'affaire Éva », des pages comme celles-là ne pouvaient qu'attirer du monde. Selon l'initiateur de la page qui a requis l'anonymat, « le principal objectif, c'était que cette affaire ne soit pas étouffée par les autorités du pays. Voilà pourquoi j'ai créé cette page Facebook afin d'y relayer les actions et informations autour de cette affaire ».

Enjeux de la mobilisation en ligne

Nous avons pu aussi relever trois enjeux majeurs de la mobilisation autour de « l'affaire Éva » : dénoncer, apporter un soutien symbolique à la famille et manifester.

Le premier enjeu était relatif à la volonté de dénoncer les pratiques d'ésotérisme, voire de mystique négative qui auraient cours au Cameroun. Les discours politiquement véhiculés s'inscrivaient dans l'énonciation du politique. Dans les commentaires de certains, ce sont des propos incisifs contre les acteurs du pouvoir qui se servent de la vulnérabilité des Camerounais pour les atteindre : « c'est quand même bizarre qu'on soit arrivé à ce genre de chose. Qu'on abuse d'une fillette pour accéder au pouvoir jusqu'à la tuer. C'est inadmissible », écrit B.B. (14/01/2016). Un autre internaute ajoute : « leur silence prouve qu'ils savent quelque chose dans cette ignoble action. Nos dirigeants me

dépassent déjà », A. C. (14/01/2016). Cette dramaturgie discursive s'étend aussi aux tares d'un système qui ne fait que très peu pour le peuple. Comme le démontre ce commentaire d'un autre internaute réagissant à « l'affaire Éva » : « On nous dira qu'une enquête a été ouverte. Comme toujours d'ailleurs. Mais nous on sait déjà. Ils n'ont qu'à le dire à la télé. Ici, sur Facebook on sait déjà qui a tué la petite Éva », T. H. (5/02/2016). Au-delà de la condamnation, les réactions des internautes sur les réseaux sociaux s'apparentent à un lieu d'énonciation de contre-discours, en réaction à ceux proclamés par le pouvoir (Taguem Fah et Amina Djouldé, 2013). Ainsi, raillant le discours officiel de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, un internaute se demande : « L'émergence 2035 commence sur nos enfants ??? », A. S. (8/02/2016).

Par ailleurs, des commentaires publiés vont dans le sens d'apporter un soutien symbolique à la famille éprouvée. Il s'agit de partager la peine. Les messages dans leur majorité visent la compassion, voire l'empathie. Celle de quelque chose qu'on partage avec les autres. Parmi les nombreuses réactions sur Facebook, nous avons dénombré près de cinq cent internautes s'identifiant à la famille d'Éva. « Ça peut arriver à l'enfant de n'importe qui. Voilà pourquoi je présente mes condoléances à la famille d'Éva. Qu'elle soit forte. Aujourd'hui c'est elle, demain c'est peut être moi. On ne sait rien dans ce pays », déplore M. N. (12/12/2015).

D'autre part, cette « affaire » a « réveillé », chez certains Camerounais, l'esprit d'engagement et de militantisme. En effet, « l'affaire Éva » semble ainsi avoir éveillé les consciences à propos du militantisme. De même qu'elle met en évidence le rôle du réseau social *Facebook* dans la libération de l'expression dans un contexte socio-politique marqué par la coercition et l'emprise du politique sur tous les espaces sociaux. À leur manière, les jeunes Camerounais détournent et/ou reconfigurent l'espace numérique et se servent de celui-ci comme un enjeu du politique. Cette appropriation se transforme ainsi en espace de contre-pouvoir, par ceux que Jean-François Bayart nomme les « cadets sociaux » (Bayart, 1985) et qui renvoient ici à la catégorie sociale de détermination de la sujétion au Cameroun.

Conclusion

Les injustices sociales et le contexte socio-politique participent à la re-configuration de l'usage des TIC dans le contexte camerounais. Autrefois limité aux usages que l'on qualifierait de primaires (Wame, 2005), les réseaux socionumériques offrent désormais de nouvelles possibilités d'expression à de nombreux Camerounais. Les actions de mobilisation autour de « l'affaire Éva » montrent les mécanismes d'investissement des Camerounais dans l'espace public numérique et la façon dont ceux-ci font des TIC un « lieu propre » (De Certeau, 1990), en les utilisant comme un espace de résistance, de contestation et de dénonciation du politique (Taguem Fah et Amina Djouldé, 2013). Le principe de détériorialisation qui s'opère ici se justifie par le contexte socio-politique camerounais, peu « ouvert » à la délibération publique du fait du verrouillage de l'espace public classique, comme nous l'avons démontré.

Ce travail ouvre des pistes sur des questions de formes d'espaces publics et leur coexistence dans le contexte camerounais. Trouver des articulations entre les différentes formes d'espaces publics, c'est déjà admettre la thèse de leur « fragmentation » (Miège, 2010), de leurs caractères pluriels, et de leurs mutations au gré des conjonctures et des contextes. Par ailleurs, travailler sur des formes numériques de mobilisation implique une exploration dans la durée, afin de vérifier qu'il ne s'agit pas de processus conjoncturels limités dans le temps, ou de simples épiphénomènes (Amsidder, Daghami, Toumi, 2012).

Enfin, la modélisation des mécanismes d'appropriation sociale des TIC, à l'instar des réseaux socionumériques comme espace politique mérite une lecture plus affinée et des prolongements dans le champ empirique africain, notamment au Cameroun, comme le suggèrent des chercheurs comme Bertrand Cabedoche (Cabedoche, 2017, p. 6). Il convient parallèlement d'interroger *Facebook* en tant qu'espace d'expression anonyme où pourrait se réfugier et se construire clandestinement une mobilisation militante, après la révélation du scandale *Cambridge Analytica*, témoin du formidable aspirateur opaque de données personnelles pour des exploitations tout aussi secrètes et irrespectueuses de la vie personnelle, tel qu'avéré aujourd'hui pour le réseau.

Références bibliographiques

- Amsidder, Abderrahmane ; Daghmi, Fathallah ; Toumi, Farid (2012). La mobilisation sociale à l'ère des réseaux sociaux. Cas du Maroc. *Essachess*, vol. 5, n° 1/9, pp. 151-161.
- Ateba Eyene, Charles (2012). Le Cameroun sous la dictature des loges, des sectes, du magico-anal et des réseaux mafieux : de véritables freins contre l'émergence en 2035 : la logique au Cameroun de la performance, Yaoundé : Saint-Paul, 381 p.
- Bayart, Jean-François (1985). L'État en Afrique : la politique du ventre, Paris : Fayard, 348 p.
- Béché, Emmanuel (2010). Le détournement d'une innovation par les élèves camerounais : pour une approche globale et participative de l'intégration scolaire des TIC. *Essachess*, vol. 3, n° 5, pp. 140-150.
- Cabedoche, Bertrand (2017). Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African Contribution. *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 18/3A, pp. 5-50.
- Cabedoche, Bertrand (2013). Des Sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme. Un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes". In Najjar Sihem (dir.). *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*. Paris : Karthala, pp. 280-300.
- Cabedoche, Bertrand (2005). La construction de l'étrangéité, enjeu du projet de chaîne française d'information internationale. *Les Cahiers du journalisme*, n° 14, pp. 270-277.
- Cabedoche, Bertrand (2003). Ce nucléaire qu'on nous montre. Construire la socialité dans le débat sur les énergies. Paris : L'Harmattan, 592 p.
- Cohen Stanley (2001). *States of Denial, Knowing about Atrocities and Suffering*, Cambridge : Polity, 360 p.
- D'Almeida Nicole (2007). *La société du jugement : Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*. Paris : Armand Colin, 253 P.
- De Certeau, Michel (1990). *L'invention du quotidien: tome 1. Les arts de faire*. Paris : Gallimard, 347 p.

- Eboussi Boulaga, Fabien (1997). *La démocratie de transit au Cameroun*. Paris : L'harmattan; 456 p.
- Granjon, Fabien ; Papa Venetia ; Tuncel Gokçe (2017). *Mobilisations numériques. Politiques du conflit et technologies médiatiques*. Paris : Presses des Mines, 211 p.
- Jouët, Josiane (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.
- Keller R. et al. (2006). *Manuel de l'analyse des discours en sciences sociales*, Paris, Puf.
- Madani, Lofti (1996). Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages. *Tiers Monde*, n° 146, pp. 315-330.
- Miège, Bernard (2010). *L'espace public contemporain : approche informationnelle*. Grenoble : Pug, 227 p.
- Missè, Missè. (2002). *Télévisions internationales et changements socio-politiques en Afrique subsaharienne. La Mondialisation des médias contre la censure. Tiers Monde et audiovisuel sans frontières*. Bruxelles : De Boeck, pp. 103-123.
- Miéré, Théodora (2016). *Tic et mobilisation : le cas du Congo*. Les Enjeux de l'Information et de la Communication, n° 17/3A, (18 janvier 2018) <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016-supplementA/14-Miere/>
- Ngono, Simon (2016). *Les Débats télévisés dans l'espace public au Cameroun*, Paris : Edilivre, 168 p.
- Racine Sonia (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*, thèse de doctorat en service social, Université de Montréal.
- Taguem Fah G. L. ; Amina Djouldé Christelle (2013). *Cyber-picturalité et déconstruction de l'impérialisme étatique : rôle du discours caricatural dans la "révolution du Jasmin" » en Tunisie (2009-2011)*. *Kaliao*, vol. 6, n° 11, pp. 73-94.

Wame, Baba (2005). Internet au Cameroun : les usages et les usagers. Essai sur l'adoption des technologies de l'information et de la communication dans un pays en voie de développement, thèse de doctorat en SIC, Université de Paris II Panthéon Assas.